

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 37

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186544>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Mais non. La France est prospère. Les années précédentes ont été mauvaises à cause du phylloxera. En revanche, les cognacs se vendent bien.

— Et la prospérité morale, Monsieur, la prospérité morale! Puisque vous êtes en Suisse, étudiez le jeu admirable de nos institutions, et vous verrez bientôt ce qui manque aux vôtres.

— A vous, Monsieur, on ne vous reprochera pas de manquer de patriotisme. Vous avez une excellente opinion de votre pays, et ma foi! vous avez raison. Je viens souvent en Suisse, et je trouve que nous aurions beaucoup de choses à vous emprunter.

— D'abord, notre esprit républicain.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites; en France nous sommes devenus républicains, par force bien plus que par goût.

Alors M. le conseiller catéchisa son Gambetta, et si nous n'inscrivons point ici leurs mémorables discours, c'est que nous ne voulons faire aucune incursion dans le domaine politique. Cette conversation intéressante se prolongea jusqu'à la gare de Fribourg; le Gambetta semblait convaincu; il n'opposait qu'une faible résistance aux arguments du conseiller, et celui-ci voyait avec peine approcher le moment où il devrait quitter son illustre ami.

— Vous arrêtez-vous à Fribourg? demanda M. A. Malinet.

— Non, je vais droit à la place de la fête.

— Et moi aussi; nous ferons, si vous le voulez bien, la route ensemble.

— Avec plaisir.

Nos deux politiques n'aperçurent aucun drapeau, ils ne virent ni écussions, ni devises, ni guirlandes; ils ne s'arrêtèrent point devant le Tilleul de Morat; ils n'accordèrent aucune attention à la Cathédrale ni au Pont suspendu. Le Français était charmé par l'éloquence du conseiller Malinet qui, en termes choisis mais exacts, lui exposait les grands bienfaits de l'instruction publique, telle qu'elle est organisée en Suisse. Là, le conseiller était dans son élément, en qualité de membre de la Commission des écoles.

Ils arrivèrent à la cantine, sans que le trajet leur eût semblé long.

— Monsieur, dit A. Malinet d'une voix émue, je n'oublierai jamais les doux moments que j'ai passés avec vous. Il me reste à vous entendre à cette tribune. Vous allez sans doute vous annoncer au Comité, dîner à la table officielle. Moi je vais me mettre dans un coin, d'où je puisse jouir des excellentes paroles que vous prononcerez.

— Monsieur, répondit l'étranger, je suis venu au tir me divertir moi-même et non point divertir les autres. Quant au Comité, je ne me permettrai pas de l'importuner, il doit être fort occupé.

— Ainsi, Monsieur, j'aurai le bonheur de ne pas vous quitter?

— Pour peu que cela vous convienne.

Aussitôt M. le conseiller courut chercher deux cartes de banquet; il ne voulut absolument pas que le Français payât la sienne. Puis, le moment venu ils s'attablèrent.

La Conseiller aurait désiré entamer la question sociale, sur laquelle il était particulièrement ferré. Le Gambetta ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur et nouvel ami, dit-il, qui m'offrez si généreusement l'hospitalité suisse, permettez que j'y introduise une pointe de gaité française. C'est moi qui commande les vins.

— Monsieur...

— Je me fâcherai si vous refusez. Mâcon, Chambertin, Champagne, voilà notre programme. Vous déplais-il?

— Jamais nous ne pourrons...

— Vous verrez bien.

— Je rentrerai... indisposé au domicile conjugal, ce qui ne m'est pas arrivé depuis trente ans.

— Bah! vous dormirez en chemin de fer, et M<sup>e</sup> vous retrouvera frais comme une rose.

Bon gré malgré, le Conseiller dut se soumettre. Mais adieu la politique! Le Français narrait une foule d'anecdotes toutes plus divertissantes les unes que les autres; et trop éloignés de la tribune, nos deux amis, au grand désespoir de Malinet, n'entendaient guère les discours. Cela ne semblait pas inquiéter beaucoup le Français; il tenait peu au côté solonnel de la fête; et reprenait sa série intarissable d'histoires, de plaisanteries, de calembours; les autres convives, placés près d'eux, riaient à perdre haleine; le Conseiller, qui avait beaucoup de peine à conserver sa gravité, songeait en lui-même:

« O éternelle légèreté d'un peuple éternellement léger. Qui croirait que cet homme, si drôle et si dégourdi, préside aux destinées de la nation française? Tous ces bons citoyens, assis à côté de nous, ne se doutent pas que c'est là Gambetta, le dictateur. D'un mot je pourrais... mais non, du moment qu'il veut garder *l'incognito*, c'est à moi de le respecter. »

(*La fin au prochain numéro.*)

Deux soldats sont arrêtés devant une maison de bains et lisent péniblement la mention de rigueur:

« Un pédicure est attaché à l'établissement. »

— Qu'est-ce que c'est que ça, un pédicure? s'écrie l'un d'eux, c'est-il méchant?

— Que c'est désormais probable, répond l'autre, puisqu'on dit qu'il est attaché!...

Un journal anglais contient l'annonce suivante:

« A vendre: un singe, un chat et un perroquet. »

» S'adresser à M. Bronson David, qui venant de se marier, n'a plus besoin de ces animaux. »

La livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants: CALDERON, A PROPOS DE SON SECOND CENTENAIRE, par M. E. Rios. — L'HOMME PROPOSE. — Nouvelle, par M. Aug. Glardon. — LES HABITANTS D'UNE MAISON CENTRALE, par M. Ed. Sayous. — HERMANN ET DOROTHEE. — Étude sur le chef-d'œuvre de Goethe, par M. Paul Stäfer. (Troisième et dernière partie.) — LA VILLE ENCHANTEE: VOYAGE AU LAC TANZANIA. — Nouvelle par M. Prévost-Duclos. (Seconde partie). — CHRONIQUE PARISIENNE. — CHRONIQUE ITALIENNE. — CHRONIQUE ANGLAISE. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

En souscription, pour paraître très prochainement:

*III<sup>me</sup> édition du VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ*, augmentée d'un nouveau récit:

**Course à Fribourg et à Berne**  
avec Favey et Grognuz, pendant le *Tir fédéral*

Prix pour les souscripteurs 1 fr. 20. —

En librairie 1 fr. 50.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie